

Les *Esubianii*, tribu ligure de la Vésubie ?

Par Eric GILI

Professeur d'Histoire-Géographie au Collège de la Vésubie
Chandolent@gmail.com

L'histoire des *Esubianii* se confondrait, selon toute vraisemblance, avec celle des premiers temps de la Vésubie. C'est du moins sur cette affirmation que débute les ouvrages consacrés aux premiers peuples connus de notre vallée. Il s'agit de l'une des tribus ligures dont le nom se retrouve sur les trophées romains. Les Ligures (pour les Romains, le mot est l'équivalent de « Barbares », qui désigne des peuples extérieurs à la République) ont été l'objet de nombreuses relations de la part des auteurs anciens.

Diodore de Sicile (Bibliothèque historique livre V, XXXIX) ou Strabon (Géographie Livre IV.6 - 2 et 3) décrivent les Ligures pour lesquelles ils proposent une classification selon leur localisation, entre *Capellati* dans les Alpes-Maritimes, les *Montani* dans le Haut Pays et les *Alpini* en Riviera occidentale. Cette répartition reste purement factuelle et n'engage en fait aucune différenciation concrète.

Ceci d'autant plus que les tribus dites Ligures furent confrontées, dès le V^e siècle av.n.è., à l'arrivée ou au passage d'autres peuples, que nous appelons généralement celtes, et qui laissèrent vraisemblablement des traces de leur civilisation. L'identification de ce qui appartient aux Ligures et aux Celtes n'est pas aisée et ne permet pas d'attribuer formellement à l'une ou l'autre de ces civilisations les éléments éparses qui nous ont été conservés dans la toponymie locale. Il nous en reste des racines linguistiques que l'on retrouve encore dans les noms comme LantOSC, GordolASC, Gordolon, PéIASQUE, ou encore Abelher, Nantelle, Nautès ou Nanduébis. Je laisse aux spécialistes de cette discipline le loisir d'en commenter le sens.

Si l'on se réfère aux auteurs anciens, nos seules sources plus ou moins directes, au premier rang desquels se trouve Tite-Live (Livre 40, chapitre 41), les Ligures se caractérisent par leur apparence physique, très « rustique » dirions-nous, les femmes encore plus que les hommes. La mise au pas des tribus les plus orientales se fit entre 239 et 173 av.n.è. Après avoir subi de nombreuses défaites (Plutarque parle d'une bataille en 185 av.n.è. qui opposa 40 000 Ligures à 8 000 Romains), la loi des vainqueurs allant jusqu'à déporter des populations entières, il ne restait plus que les régions les plus retirées entre les mains des Ligures. Ne possédant plus de cité, ils sont décrits comme rupestres par Lucius Annaeus Florus (*Histoire romaine*).

Les Liguriens, retranchés au fond des Alpes, entre le Var et la Macra¹, et cachés au milieu de halliers et de buissons sauvages, étaient plus difficiles à trouver qu'à vaincre. Robustes et agiles, ils se confiaient dans la sûreté de leurs retraites et dans la promptitude de leur fuite. Habiles à surprendre, ils faisaient plutôt le brigandage que la guerre. Néanmoins, après que les Salyens, les Décéates, les Oxybiens, les Eburitates et les Ingaunes eurent longtemps éludé la rencontre avec nos armées, Fulvius mit enfin le feu à leurs retraites : Bébius (en 574 de Rome, soit 180 av.n.è²) les fit descendre dans la plaine, et Posthumius³ les désarma si complètement qu'à peine leur laissa-t-il du fer pour la culture des champs.

Nos auteurs romains rappellent également leur fort esprit d'indépendance (mais rappelons-nous que leur histoire est écrite par leurs vainqueurs !), comme le démontre l'épisode des Ligures de Saint-Benoît près de Glanate (Entrevaux) qui, au cours d'une expédition de pacification sous Auguste s'étaient enfermés dans une grotte à laquelle les Romains mirent le feu. En fait, les premiers conflits entre Romains et Ligures remontent bien plus haut dans l'histoire.

Pour en revenir aux Ligures de Vésubie, ils apparaissent nominalement sur deux édifices commémoratifs qui existent encore de nos jours, bien que partiellement, l'un à Suse, l'autre à La Turbie. Tous deux indiquent un

¹ Macra, qui formait la limite avec la Gaule Cisalpine dont la Ligurie, et le reste de l'Italie

² Publius Cornélius Céthégus et Marcus Bébius Tamphilus, qui n'avaient rien fait de mémorable durant leur consulat, continués dans leur commandement comme proconsuls, menèrent leur armée contre les Liguriens Apuans, les déconcertèrent par une brusque attaque, et les forcèrent de se rendre au nombre de 12 000 hommes. Les deux proconsuls, par l'ordre du Sénat, afin de mettre un terme à la guerre, transportèrent dans un territoire vacant du Samnium 40 000 Liguriens, y compris les femmes et les enfants (Tite-Live, Liv. 40, ch. 41). Ils furent selon Pline, nommés Ligures Boebiani et Corneliani.

³ Expédition la même année que celle de Bébius (Tite-Live Liv. 40, ch. 41). Q. Fulvius Flaccus, collègue de Posthumius, transporta dans le Samnium 7 000 Liguriens qui habitaient les rives de la Macra. Il y a plusieurs Fulvius qui ont fait la guerre aux Liguriens. Le dernier consul qui combattit les Liguriens fut Popilius Loenas. Il attaqua les Liguriens Statyelles en pleine paix, les défits, les désarma et les vendit à l'encan comme esclaves, l'an de Rome 580. Proconsul l'an suivant, il les attaqua malgré le Sénat et leur tua 10 000 hommes. Le général fut puni, la liberté rendue aux Statyelles prisonniers. On leur donna des terres au-delà du Pô, la Ligurie fut pacifiée. Depuis 515 de Rome (239 av.n.è) jusqu'à l'an 580 (173 av.n.è), les Liguriens tinrent en haleine le courage des Romains.

grand nombre de tribus qui auraient été vaincus, ou du moins soumises par les légions romaines placées sous le commandement d'Auguste. On pourrait discuter sur le thème de « soumission ». Est-ce une défaite ? Une entente plus ou moins forcée ? Les spécialistes ne sont pas tous d'accord sur le sujet.

Le monument de Suse (*Segusio* dans les Alpes Cottiennes) est élevé entre 9 et 8 av.n.è. après la soumission des peuples ligures en 13 av.n.è. Il en énumère 14 différents, placés sous la domination du préfet Cottius, l'ancien roi allié d'Octave, l'empereur Auguste.

IMP. CAESARI AUGUSTO
DIVI F. PONTIFICI MAXIMO
TRIBUNICIA POTESTATE XV*IMP. XIII M. JULIUS DONNI F
COTTIUS
PRAEFECTUS CIVITATUM QUAE SUSCRIPTAE SUNT
*SEGOYORUM. SEGUSINORUM. BELACORUM
CATURIGUM. MEDULLORUM. TEBAVIORUM.
ADANATIUM. SAVINCATIUM. EGDINIORUM.
VEAMINIORUM. VENISAMORUM. INVERIORUM.
VESUBIANORUM. QUADIARIUM.*
ET CAEVITATES QUOE SUB EO PRAEFECTO FUERUNT.

6 de ces peuples sont répertoriés sur les deux trophées, ce qui s'explique par leur placement sous l'autorité du *praefectus civitatum* (Cottius), le territoire qui deviendra par la suite la province des Alpes Cottiennes. La Vésubie devient durant cette période la frontière méridionale de ce nouveau territoire, comprenant également la haute vallée Stura. Cette division territoriale permet d'imaginer l'utilisation des cols de la Vésubie comme lieux de passages. Ses populations sont alors administrées depuis Suse.

Le Trophée de la Turbie (le nom veut d'ailleurs dire « trophée ») est érigé en 6 av.n.è., après la soumission des 45 peuples ligures locaux en 14 av.n.è.

Disparue aujourd'hui, elle nous est transmise par Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, Livre III, 24, 4) :

IMPERATORI CAESARI DIVI F. AUG.
PONTIFICI MAX. IMP. XIII.
TRIBUNICIAE POTESTATIS XVI
S.P.Q.R.
QUOD EJUS DUCTU AUSPICIIISQUE
GENTES ALPINAЕ DEVICTAE
*TRUMPILINI. CAMUNI. VENOSTES. VENONETES.
ISARCI. BREUNI. GENAUNES.
DOCUNATES VINDELICORUM GENTES QUATUOR
CONSUANETES. RICENATES. LICATES.
CATENATES. AMBISONTES. RUGUSCI. SUANETES.
CALACONES. BRIXENTES. LAEPONTII. VIBERII.
NANTUATES. SEDUNI. VERAGRI. SALASSI. ACITABONES.
MEDULLI. UCENI. CATURIGES. BRIGIANI.
SAGIONTII. BRODIONTII. NEMALONI.
EDENATES. **ESUBIANI**. VEAMINI.
GALLITAE. TRIULLATI. EGDINI. VERGUNNI.
EGITURI. NEMATURI. ORATELLI.
NERUSI. VELAUNI. SUETRI.*

Empereur pour la 14^e fois, l'an 18 de sa puissance tribunitienne, le Sénat et le Peuple Romain, en mémoire de ce que, sous les ordres et sous ses auspices, tous les peuples alpins, depuis la Mer Supérieure jusqu'à l'Inférieure, ont été soumis à l'Empire romain. Les peuples alpins vaincus : : les *Triumplini*, les *Camuni*, les *Vennonetes*, les *Isnarci*, les *Breuni*, les *Genaunes*, les *Focunates*, quatre nations vindéliennes, les *Consuanetes*, les *Rucimates*, les *Licates*, les *Catenates*, les *Ambisontes*, les *Rugusci*, les *Suanetes*, les *Calucones*, les *Brixentes*, les *Lepontes*, les *Viberi*, les *Nantuates*, les *Seduni*, les *Veragri*, les *Salassi*, les *Acitavones*, les *Medulli*, les *Ucini*, les *Caturiges*, les *Brigiani*, les *Sogiunti*, les *brodionti*, les *Nemalones*, les *Edenetes*, les *Esubiani*, les *Veamini*, les *Gallitae*, les *Triullati*, les *Ectini*, les *Vergunni*, les *Eguituri*, les *Nemeturi*, les *Oratelli*, les *Nerусci*, les *Velauni*, les *Suetri*

Nous y retrouvons bien notre peuple des *Esubianii*, inscrit à Suse avec une légère différence, sous le nom de *Vesubianorum*.

La localisation des tribus a longtemps été sujette à discussion. Les auteurs anciens, tels que Jean-Pierre Papon (1777), M. Deloye (1848) ou Joseph Roman (1873) se prononçaient pour installer les *Esubianii* dans la vallée de l'Ubaye, près de Seyne tenue par l'autre tribu des Edenates. Mais la proximité du nom de la tribu et de celui de la rivière Vésubie laissaient un doute. De nos jours, l'installation dans la vallée éponyme semble définitivement emporter les suffrages des auteurs modernes.

D'autres peuples ont ainsi pu être plus ou moins localisés, comme les Oratelli entre Roya et Bévéra, les Nérusiens à Vence, les Védiantii sur la côte entre Var et Turbie, ou encore les Ectinii en Tinée semble-t-il.

Nos Vésubiens disparurent de l'histoire au moment même où ils apparaissaient dans l'épigraphie locale. Que nous en reste-t-il ? Rien, sinon une mémoire restaurée au XIX^e siècle, au temps où apparaissent les nationalismes et la recherche des origines ethniques européennes selon un modèle qu'il convient de contextualiser pour ne pas commettre d'anachronisme. Par défaut d'archives conservées, nous avons oublié, 1000 ans plus tard, en Vésubie, la présence d'une antériorité, d'un « peuple » éponyme (qui a donné son nom à sa vallée). Il est alors totalement oublié et ne donne jamais lieu à revendication.

Sans doute reste-t-il aujourd'hui à retrouver d'autres traces, archéologiques celles-ci, de la présence de ces peuples d'il y a 2000 ans. Et cela non pas de manière fortuite, comprendront ceux qui voudront, mais plutôt organisée, régulière, qui est la seule à pouvoir nous apporter un *corpus* le plus complet possible d'informations et restaurer la mémoire des populations de cette époque.

La Vésubie, parce qu'elle est une vallée, est et fut toujours un lieu de passage, d'échanges, de mélanges. Le « peuple » des *Esubianii* fut lui aussi, sans doute déjà à cette époque, issu d'un large métissage de population. Peut-être pas à l'échelle de notre époque, mais à coup sûr. Rappelons-nous en !

Pour se tenir à jour des dernières avancées historiques, il conviendra de lire avec intérêt la thèse de Stéphane MORABITO, 2007, *La province romaine des Alpes-Maritimes des origines à la fin de l'Antiquité*